

EXPLI-CITY

La démocratie au bout des doigts !

Expli-City est un « serious game » créé à l'initiative de la Fédération des Maisons de la Laïcité. À travers plus de 10 thématiques, il aborde la démocratie sous tous les angles, en Belgique et dans le monde. D'un toucher d'écran, plongez dans Expli-City, une ville imaginaire dont les quartiers animés vous expliqueront le système démocratique belge avec amusement et simplicité. Empruntez la Rue du Temps dont les stèles racontent l'évolution du droit de vote, déployez votre parapluie dans l'Impasse du Noir Destin qui évoque la deuxième guerre mondiale, arrêtez-vous sur la Place Dédale pour en savoir plus sur les différents niveaux de pouvoirs... Le vote, le système belge, les compromis ou encore la séparation des pouvoirs n'auront plus de secrets pour vous ! À la fin de votre balade, testez vos connaissances et tentez de devenir Maître-Citoyen.

Ce jeu s'adresse à tous à partir de 17 ans et chaque partie peut accueillir jusqu'à 18 participants. Envie d'organiser une session de jeu dans la région de Visé ? Adressez-vous à la Maison de la Laïcité de Visé.



Infos : www.fdm.be/expli-city 081/84.91.17 educationpermanente@fdm.be

Appel à projet

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, soucieux de l'implication de la jeunesse dans la participation citoyenne a souhaité encourager le développement d'initiatives rentrant dans le cadre de ses objectifs (la citoyenneté, l'épanouissement individuel, le libre examen, ...) à destination du public jeune.

Dans le milieu associatif laïque, nombreux sont ceux qui déplorent le manque de jeunes dans les associations existantes et l'absence de réel mouvement initié par eux.

Ce constat de carence est sans doute dû en partie au fait qu'après la Fête de la Jeunesse Laïque, il n'y a plus vraiment de contact gardé avec ces jeunes, parfois pourtant désireux de continuer leur engagement laïque et citoyen mais ne sachant comment s'y prendre.

Ajoutons à ce constat (et à la décharge de nos associations fédérées) que le décret du 17 juillet 2003 concernant l'Education Permanente ne favorise pas un tel soutien puisqu'il prévoit principalement une subsidiarité pour des projets à destination d'un public adulte.

Afin d'encourager les associations qui souhaitent s'adresser aux jeunes, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège avait décidé de lancer, à nouveau, un appel à initiatives doublé d'un concours de projets.

C'est alors que la Maison de la Laïcité de Visé a décidé de réaliser l'opération « Illustr'Action ». (voir page 3)



La Maison de la Laïcité de Visé asbl

Editeur responsable : Jean-Marie Kreusch, Président
Rue des Béguines 7a, 4600 Visé
0477 78 34 79

BELGIQUE - BELGIE
P.P. - P.B.
4600 Visé
BC 35102



JUILLET · AOÛT · SEPTEMBRE · OCTOBRE · NOVEMBRE · DÉCEMBRE / ANNÉE 2012 Bulletin Semestriel n°02

Agenda

Septembre

Le lundi 24 septembre à 20h
à Dalhem

Une Laïcité à la « belge »

Par Monsieur Thomas Hanson
La plupart des Citoyens (re)connaissent ces mots « Laïcité » ou « Laïque » par ses homologues français pourtant bien différents. Mais chacun a bien du mal à définir c'est qu'est vraiment qu'un « laïque » et la situation surréaliste belge, à bien des niveaux, n'arrange pas les choses...

Octobre

Le mardi 9 octobre à 20h
à la Maison de la Laïcité

Gestion des émotions au quotidien par les fleurs de Bach

Par Madame Valérie Theunens, biothérapeute, soins holistique

Novembre

Le mardi 13 novembre
à la Maison de la Laïcité de Visé

Le rôle du Conseiller laïque dans nos prisons

par Monsieur Mario Chessa, Conseiller laïque

Décembre

Les 15 et 16 décembre
à la Maison de la Laïcité de Visé

Esplanade en fête

Participation à l'Esplanade en fête initiée par l'Echevinat de la Culture de Visé
Nous aurons le plaisir de vous proposer un bar soupe.

Comment devenir membre et soutenir la Laïcité

Toute personne désireuse de devenir membre de la Maison de la Laïcité de Visé peut en faire la demande en s'adressant à Rachel Etienne, Coordinatrice au 04 265 96 48 ou 0477 78 34 79 ou mlvise@voo.be

Le Conseil d'Administration souhaite à tous ses affiliés, ses sympathisants et à leurs familles de très belles vacances et une très belle rentrée académique 2012/2013

Avec le soutien de



mariages, reconnaissances de cohabitation légale, anniversaires de mariage)

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter
Le Président, René Degueudre au 0495 68 53 54
ou La Coordinatrice de la ML de Visé, Rachel Etienne au 04 265 96 48 ou 0477 78 34 79

Sommaire

| | |
|----------------------------|---|
| Editorial | 1 |
| Billet d'humeur | 2 |
| Le SLP, c'est quoi? | 2 |
| Cérémonie FJL 2012 | 3 |
| Opération «Illustr'Action» | 3 |
| Agenda | 4 |

Contacts

La Maison de la Laïcité de Visé
du lundi au jeudi de 9h à 12h
sur rendez-vous les après-midi et le vendredi.

Rue des Béguines 7A
à 4600 Visé

Tél/fax : 04 265 96 48

Coordinatrice, Rachel Etienne
0477 78 34 79 • mlvise@voo.be

Retrouvez-nous sur le site :
<http://www.laicitevisé.be>

Editorial

Les accommodements déraisonnables

L'équité, la raison, le respect, le doute... voilà des valeurs que nous cherchons à défendre et à promouvoir. Fondements d'un vivre ensemble, elles se surajoutent à d'autres qui ont comme nom liberté et égalité dans le respect de chacun et des différences. Elles ne sont pas l'apanage des Laïques. De nombreux croyants participent à cette fusion du « mieux commun ». Tous méritent le respect. C'est sur ces bases de constructions sociales humanistes que la notion d'accommodement raisonnable est née au Québec. Elle désignait l'assouplissement d'une norme dans le but de respecter le droit à l'égalité des sexes, du citoyen travailleur ou encore de la personne handicapée, en vue d'éviter toute discrimination. Quoi de plus juste !

Mais, entendant depuis quelques temps les exigences de minorités religieuses agissantes, elle fait débat et pose question à la Laïcité organisée, interpellant d'abord la laïcité philosophique en chacun de nous. Où commence donc la liberté des uns et se termine celle des autres...

Une poignée de mains refusée par un ministre Israélien à une ministre Belge ? La fatwa décrétée à propos des caricatures du prophète ? L'incendie d'une salle où se jouait le film « La dernière tentation du Christ » ?

Voilà trois exemples qui concernent les trois grandes religions monothéistes. Nous aurions aussi pu citer : les prises de position - crime contre l'humanité - de Monsieur Benoît XVI, pape de son état, concernant le préservatif, la présence de viande halal - risque sanitaire - à l'insu du consommateur, le choix du sexe du médecin dans un hôpital, les horaires séparés homme/femme dans les piscines, la discrimination voulue par les ultraorthodoxes dans certains bus à Jérusalem avec les hommes à l'avant et les femmes à l'arrière, une conférence

chahutée à l'ULB, des pièces de théâtre menacées en Suisse et à Avignon, la question de l'ordre protocolaire privilégiant dans notre pays la religion catholique, la pose de panneaux de signalisation montrant un village construit autour d'une église, le démarchage religieux à domicile, la lutte acharnée contre le Darwinisme...

Voilà pas à pas, vers les ténèbres de l'occultisme, où mènent tous ces petits accommodements déraisonnables recherchés par les extrémistes religieux mais aussi par des croyants, ouverts et humanistes, aveuglés par ces mêmes extrémistes. Il ne s'agit pas d'un combat de personnes mais bien d'idées. Il a pour enjeu la liberté.

Quand l'accommodement concerne le vivre ensemble et la sphère publique, il est citoyen. Quand l'accommodement concerne la sphère privée, celle de la religion ou de l'absence de religion, c'est une atteinte à la liberté. L'accommodement devient déraisonnable !

Pour le monde laïc, fermer les yeux et ne pas combattre serait une faute grave et une inquiétante erreur stratégique.

Un état laïc frileux et phagocyté par des revendications religieuses se verra dépossédé, petit à petit, des valeurs de Liberté et d'Egalité, mais aussi de Fraternité envers les « sans défense » ne possédant que peu de moyens d'expression et n'accédant que difficilement à un libre arbitre et à une pensée libre.

Ne nous laissons pas brider. La démocratie, terreau de la Laïcité, ne peut s'accommoder d'accommodements déraisonnables. Dites-le. Avec force.

Jean-Marie KREUSCH
Président



Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

Billet d'Humeur

Chéri, le souper est prêt. Oui, j'arrive.

Chéri, le souper est prêt. Où es-tu ? Mais que faisais-tu encore ? Désolé, j'étais sur le net.

Le problème est posé, tachons d'y répondre. De plus en plus d'hommes, de femmes consacrent du temps, beaucoup de temps à surfer. La technologie moderne nous envahit un peu plus chaque jour. Elle bouffe notre oxygène de vie et ronge insidieusement les liens du couple.

Si vous interrogez les avocats spécialisés dans le domaine du divorce, ils vous répondront que la tendance est à l'augmentation des séparations d'une part et que d'autre part, la crise du couple quel que soit l'âge, est due en grande partie au rôle de plus en plus important joué par l'ordinateur, le portable,

l'ipad, le GSM et d'une manière très large par Internet.

L'écran est devenu une addiction. Il s'est installé entre elle et lui au point de pourrir la relation de couple.

Les dangers de cet outil pourtant si précieux mais dont on ne peut pas toujours maîtriser les dérives sont nombreux :

Les jeux en ligne, les réseaux sociaux, les clubs de rencontre, une utilisation trop facile de la carte Visa pouvant mener à la constitution de dettes importantes.

Lorsque le couple bat de l'aile, au lieu d'en chercher les raisons, de trouver ensemble une solution, la tentation est forte de se réfugier dans la bulle internet. Le risque peut alors se multiplier par les facilités d'accès, la curiosité d'abord l'intérêt ensuite et de plonger sur les sites de rencontres qui foisonnent sur la

toile. Cela crée un sentiment faux d'évasion, on se réfugie derrière l'écran sans vraiment chercher la cause du problème.

Avec beaucoup d'à propos, Saint Exupéry disait : « Aimer c'est regarder ensemble dans la même direction »

À l'aube de cette nouvelle année académique, je vous invite à discuter, à réfléchir à la vraie valeur du vivre ensemble, à la signification commune que vous donnez au mot : « bonheur ».

Allez, j'arrête ici mon propos.

Bonnes vacances à tous et surtout n'oubliez pas : « je t'aime moi non plus ».

René DEGUELDRE,
Administrateur de la Maison
de la Laïcité de Visé.

Cérémonie de la Fête de la Jeunesse Laïque 2012

En ce beau dimanche de la fête des mères, la bulle omnisport de Blegny a rassemblé de très nombreux enfants qui ont célébré leur fête laïque ainsi que leur famille.

Quel succès ! Un succès qui ne se démentit pas d'année en année au point que nous devons envisager une plus grande salle pour l'année 2013.

Que vous dire, sinon MERCI. Merci de votre confiance en notre action, merci de votre fidélité. Merci aussi à toutes les communes de la Basse Meuse : Visé, Dalhem, Blegny, Bassenge et Juprelle qui nous apportent un soutien moral et financier indispensable à cette organisation.

Merci aussi à tous ces bénévoles sans qui une telle organisation ne pourrait avoir lieu.

Mais au fond : pourquoi une fête laïque ? Laissons à Marcel VOISIN, le plaisir de vous l'expliquer.

« De tous temps, les Sociétés ont célébré le passage de l'enfance à l'adolescence par des rites d'une grande signification. Des hommes de bonne volonté se sont aperçus qu'une partie de la jeunesse était privée de tels usages, d'une importance psychologique considérable. On oubliait ceux qui ont l'audace de vivre sans croyance reconnue et qui ne s'abaissent pas à faire sans raison – comme tout le monde. La jeunesse laïque libre et fière, à la conquête de son autonomie morale, ne mérite-t-elle pas notre attention ? Ne vaut-elle pas qu'on la fête ?

Fêter ce n'est pas seulement se réjouir, c'est aussi honorer, soutenir, respecter.

Sur le chemin difficile de la vie, à la fin du cycle d'enseignement primaire, l'âge de douze ans marque une étape essentielle qu'il convient de célébrer et où l'enfant a besoin de se sentir épaulé, guidé, encouragé. Il est la promesse d'un homme, d'une femme, dans sa plénitude, d'un citoyen au meilleur sens du terme que nous saluons dans le jeune adolescent. C'est aussi le merveilleux et difficile pays de l'enfance à qui

nous disons adieu.

Le cours de morale laïque, par la voix de la maîtresse ou du maître, a soutenu les pas hésitants de l'enfant. Avant de le quitter, il lui offre un dernier message, il le prend une dernière fois par la main pour atteindre le sommet de son enseignement et lui donner une suprême fois la lumière chaleureuse de son cœur et de son idéal. Il le fait avec vous, les parents, dont l'aide lui est indispensable, et s'associe à votre œuvre si délicate, si exaltante : faire un homme, une femme, apte au progrès, apte au bonheur. »

(Extraits d'un texte de M. VOISIN aux amis de la morale Laïque.)

Puissions-nous chers amis lecteurs partager ces quelques lignes et nous retrouver plus heureux et plus fort encore en mai 2013 pour une nouvelle cérémonie.

René Degueudre,
Président du CAL Basse-Meuse

Le SLP, c'est quoi ?

Le Service Laïque d'aide aux Personnes organise l'assistance morale non confessionnelle en Communauté Française. C'est une asbl fédérée au Centre d'Action Laïque qui est reconnue officiellement comme l'association désignant les référents laïques en charge de la mission d'assistance morale dans les hôpitaux et les institutions d'hébergement.

Il est bon de savoir que toute personne hospitalisée ou hébergée dans une Maison de repos(MR) ou une Maison de repos et de soins (MRS) a le droit de recevoir une assistance morale selon ses convictions religieuse ou non confessionnelle

« Ce principe implique que le patient doit, lors de son admission à l'hôpital, être clairement informé de ses droits en la matière. A cet effet, il lui sera remis une note d'information, dans laquelle ces droits sont exposés....

..La note contient un formulaire détachable sous forme d'une déclaration non obligatoire. Si le patient désire faire usage de ses droits, il peut remplir ce formulaire comme il l'entend et le faire parvenir, dûment signé et enfermé dans l'enveloppe qui sera jointe à la note d'information, à la direction de l'hôpital. Chaque formulaire ainsi remis par le patient aura un caractère strictement confidentiel ;.. »

CM De Saeger 1973

L'assistance morale non confessionnelle est humaniste, non dogmatique, non religieuse, et basée sur une écoute empreinte de fraternité humaine.

Elle est assurée dans TOUTES les institutions hospitalières et d'hébergements par des conseillers laïques .En Province de Liège, 21 bénévoles vont ainsi à la rencontre des patients et des résidents qui sollicitent leur visite. .

Leurs interventions sont gratuites.

Dans la région de la Basse-Meuse, cet accompagnement est assuré par **Monsieur Tony LEJEUNE** .

Dans les hôpitaux :

-Clinique Notre-Dame, rue de Hermalle 4 à 4681 Hermalle-sous-Argenteau

--Clinique André Renard, rue André Renard 1 à 4040 Herstal

Dans les MR et MRS

-Les Saules, rue Grand Route 19 à 4690 Bassenge/Wonck

-Les Trois Rois, Allée des Alouettes 100 à 4600 Visé

-Claire Fontaine, rue de la Fontaine 76 à 4600 Visé

Il peut aussi vous recevoir pour un entretien à la Maison de la Laïcité de Visé rue des Béguines N°7A à 4600 Visé.

En outre, en collaboration avec la Maison de la Laïcité de Visé, le conseiller laïque peut vous accompagner lors d'un deuil et vous aider à l'organisation de funérailles laïques Il vous permettra ainsi de rendre un hommage fraternel et indépendant de tout dogme à ceux qui vous quittent. Ce service est également gratuit.



Service Laïque d'aide aux Personnes
Régionale de Liège

« Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'enrichis » - Antoine de Saint Exupéry

Tony Lejeune,
Conseiller laïque de la Basse-Meuse

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Régionale de Liège du Service Laïque d'aide aux Personnes
0484/156.904
simone.chaumont@base.be

Maison de la Laïcité de Visé,
Rachel Etienne 04/265 96 48 ou 0477/78 34 79

Réseau funérailles 24h/24h,
7 jours sur 7...0493/259.359

Opération «Illustr'Action»

La société d'aujourd'hui tourne à une telle vitesse, qu'on ne laisse plus le temps aux jeunes et aux adultes de réfléchir sur le sens que nous donnons tous à notre quotidien.

Lorsqu'un jeune demande à un adulte un avis sur un sujet, ce dernier ne prend pas toujours le temps d'y répondre. Et l'inverse n'a pas souvent lieu puisque les adultes s'imaginent que les jeunes d'aujourd'hui se désintéressent de l'actualité.

C'est ainsi que Julie, Noémie, Thomas et Arnaud, quatre jeunes motivés et déterminés, ont décidé d'intervenir dans le projet «Illust'Action» en réalisant toute une série de dessins aussi forts les uns que les autres, et dont le but est de susciter la réflexion et le débat.

Chaque dessin illustre un dicton connu, ou un dicton créé par les quatre jeunes.

Cette série de dessins ne laissera, nul doute, personne indifférent.

Je tiens à remercier Rachel Etienne, et la Maison de la Laïcité de Visé pour la création de ce magnifique projet et pour l'accueil lors de la réalisation de l'atelier.

Mr Lilo, dessinateur
www.lilo-dessinateur.be

